

Le chemin de Tournai

par

Jean-Paul Rœlly

À mes enfants

Avant-propos

La petite histoire qui suit ne prétend pas procéder d'un quelconque travail historique. Elle est un pur récit d'imagination replacé dans un temps lointain, avec des noms de famille qui étaient ceux de familles picardes de l'époque, avec des personnages qui, pour la plupart, ont bien existé mais dont on sait fort peu de choses.

Il est toutefois exact que les familles *Delassus* d'Heucourt (Somme) et *Malfuson* de Brancourt-le-Grand (Aisne) ont établi plusieurs liens familiaux au milieu de XVIII^e siècle. La trace de l'un de ces mariages se trouve dans le registre de l'Église wallonne de Tournai à la date du 11 juillet 1751. C'est autour de ce mariage qu'est créé ce petit récit qui veut, à sa manière, participer à un travail de mémoire sur le protestantisme picard.

J-P. R.
Août 2005

P.S. : Merci aux lecteurs qui m'ont fait part de leurs remarques et m'ont ainsi permis de corriger quelques erreurs et d'améliorer ce texte.

J-P. R.
Juin 2006

Chapitre 1 : La tarte

Le 11 juillet 1794, an II de la République, profitant d'un moment de calme dans la maison, Madeleine Malfuson se mit à préparer une pâte à tarte pour faire une tarte aux fraises. C'était une vieille dame de soixante-douze ans, toute habillée de noir comme il était de coutume. Elle n'était pas bien grande et était restée menue, ce qui se traduisait par une rapidité de mouvements dont on ne l'aurait pas cru capable en raison de son âge. Elle avait les cheveux gris et le visage un peu ridé, mais empreint d'un masque de douceur qui en faisait une personne d'abord très agréable.

Madeleine commémorait la date de son mariage. Traditionnellement, depuis plus de quarante ans, elle faisait une tarte le 11 juillet. Son mari avait longtemps apprécié cette tarte rituelle qui lui rappelait, à lui aussi, un moment majeur de son existence. Madeleine était veuve depuis maintenant trois ans, mais elle continuait à marquer cette journée du 11 juillet par cet acte symbolique. C'était pour elle non seulement un geste de fidélité, mais en quelque sorte un acte de piété.

En cette année 1794 Madeleine n'était pas chez elle, dans sa maison de Brancourt-le-Grand, au nord de l'Aisne. Elle était allée chez sa fille Véronique, installée une quinzaine de kilomètres plus au nord, à Walincourt, à mi-chemin de Cambrai, avec son mari Charles Cattelain. La jeune femme venait d'accoucher six semaines plus tôt et avait quelques difficultés à se remettre. La grand-mère avait donc quitté sa maison où elle vivait seule pour aider sa fille et tenir son ménage.

Il faisait une chaleur lourde en ce mois de juillet, mais cela n'avait pas incité la famille Cattelain à la paresse. Charles, le père, travaillait sur son métier à tisser dans la cave. Madeleine Véronique, sa femme, donnait le sein à ses jumelles Judith et Rosalie. Leur fils aîné, Daniel, petit bonhomme réfléchi de près de douze ans, était depuis plus d'une heure dans la cave à observer attentivement le travail du peigne et de la navette actionnés par son père, qui confectionnait une grande pièce de drap fin. Daniel était comme tous les Cattelain appelé à devenir mulquinier, c'est-à-dire tisseur de batiste. Il savait confectionner des mouchoirs mais avait conscience de devoir apprendre encore pour réaliser de grands ouvrages. Son père, assoiffé par la chaleur et l'atmosphère lourde, lui demanda d'aller lui chercher une cruche d'eau fraîche.

Remontant de la cave et arrivant dans la salle commune, Daniel fut immédiatement plus intéressé par l'activité inhabituelle de sa grand-mère que par la tétée qu'il avait pu observer déjà à de nombreuses reprises. Il interrogea donc sa grand-mère pour savoir ce qu'elle préparait et celle-ci lui expliqua qu'elle pétrissait une pâte pour faire une tarte. Une seconde question suivit de peu la réponse :

- Pourquoi fais-tu une tarte ?

Un peu surprise, Madeleine lui expliqua que ce jour-là, le 11 juillet il y avait longtemps, elle s'était mariée et que confectionner cette tarte était une manière de se souvenir, de penser à son mari, au grand-père maintenant disparu.

Après un instant de silence, Daniel demanda :

- Grand-mère, quand je serai mort, est-ce que ma femme fera aussi un gâteau ?

Étonnée par cette question se rapportant à un futur lointain, la grand-mère répondit :

- Peut-être bien, cela dépendra sans doute des circonstances dans lesquelles vous serez connus, ta femme et toi, et ce qu'un gâteau pourra évoquer pour elle.

Le petit garçon enchaîna alors :

- Grand-mère, quand j'aurai apporté son eau à papa, tu pourras me raconter comment tu as connu grand-père et pourquoi la tarte te rappelle ton mariage ?

Une fois de plus la question sortait de l'ordinaire. D'habitude il s'intéressait plus au fonctionnement des métiers à tisser ou à la nidification des oiseaux dans les haies qu'aux histoires de famille. Elle lui répondit :

- Tu sais, Daniel, c'est une histoire déjà bien vieille, mais elle m'a tellement marquée qu'il m'en reste néanmoins quelques souvenirs très précis, comme si c'était arrivé hier. C'est aussi une histoire un peu compliquée, mais si tu es sage, si cela t'intéresse vraiment, je veux bien te la raconter quand tu auras fini ton travail.

Devant l'assentiment du gamin, la grand-mère crut bon devoir préciser :

- Il va falloir que je commence par te raconter des choses, qui semblent bien loin de l'histoire de mon mariage, mais qui y sont néanmoins liées et sans lesquelles tu ne pourrais pas bien comprendre ce qui va suivre. Finalement c'est une longue histoire et je ne pourrai pas tout te raconter aujourd'hui, mais nous pourrons continuer dans les jours qui suivent, si ce récit t'intéresse toujours.

Daniel retourna près de son père et continua à s'instruire pendant que Madeleine, après avoir mis sa pâte dans un moule et l'avoir couverte de petits cailloux bien lavés, allait porter le tout chez le boulanger pour qu'il en assure la

cuisson dans son four. Lorsqu'elle revint, l'enfant était libre, elle l'invita donc à s'asseoir près d'elle et elle commença à raconter, comme si elle avait pressenti que bientôt elle ne serait plus là pour transmettre ces faits à la jeune génération. Le garçon se tint bien sage et prêta l'oreille à sa grand-mère.

Chapitre 2 : Les temps anciens

La grand-mère commença ainsi :

- Tu sais qu'aujourd'hui nous sommes en République, mais il y a seulement deux ans c'était encore un roi qui gouvernait la France, ce dernier roi s'appelait Louis XVI. Il y a plus de cent ans c'était un autre roi, Louis XIV, qui régnait. Il a laissé le souvenir d'un grand roi dans l'esprit de beaucoup de gens, mais il a été pour nous, les huguenots, d'une grande férocité.

Daniel interrompit sa grand-mère et demanda :

- Qu'a-t-il donc fait ?

- Il a voulu simplement supprimer le protestantisme. Mon grand-père maternel était pasteur à Oisemont. Comme tous les autres pasteurs il a été banni en 1685. Il a dû se réfugier en Hollande, car les pasteurs qui étaient pris dans le royaume étaient condamnés aux galères à vie. Par ailleurs le temple d'Oisemont a été détruit comme les autres temples du royaume.

Puis la grand-mère expliqua que le roi avait voulu que tous ses sujets soient catholiques et aillent à la messe. Pour échapper à ce qui faisait violence à leur conscience, deux de ses oncles étaient partis en Angleterre avec leur famille. De très nombreux huguenots avaient fait la même chose et avaient quitté le royaume. À Gouy-l'Hôpital, dans la famille de sa belle-sœur de Visme, il y avait eu aussi des départs pour l'Angleterre, mais ceux qui étaient restés avaient tellement manifesté leur résistance aux ordres du roi que le curé de leur village en avait fait rapport à l'évêque d'Amiens. Pour les ramener à plus d'obéissance, le gouverneur de Picardie avait envoyé une compagnie de dragons dans le village. Les familles protestantes, et la famille de Visme la première, avaient dû héberger et nourrir les chevaux et les hommes. Ces derniers semaient la terreur dans les familles, pillaient les vivres, cassaient les meubles, harcelaient les femmes et les filles. On avait menacé Marie Leroy, la femme de Pierre de Visme, de lui prendre ses enfants, pendant que des soldats chauffaient les pieds de son mari dans sa cheminée pour le faire abjurer. Pour faire cesser le supplice elle avait promis qu'ils iraient à la messe. Ils avaient bien sûr été surveillés le dimanche suivant. Les soldats n'étaient partis qu'après avoir vérifié

que la promesse avait été tenue. Néanmoins il était clair que cette promesse, arrachée par la force, n'avait pas été suivie d'un très grand effet sur la foi réelle de cette famille.

Il en avait été de même à travers tout le royaume et il était difficile d'imaginer tout ce qu'avaient subi les malheureux huguenots de cette époque.

- Mais pourquoi s'en prenait-on aux protestants ? Qu'avaient-ils fait ? demanda l'enfant.

- Tu sais, je n'étais pas là il y a un siècle et il m'est difficile de te dire précisément comment les choses se sont passées. Sans doute le roi a-t-il voulu en unifiant la religion de tous ses sujets éviter le renouvellement des guerres de religion qui ont ensanglanté la France pendant de longues années et qui ont appauvri le pays. Ce qui est sûr c'est que les esprits n'étaient pas enclins à la tolérance comme aujourd'hui et que les chefs catholiques, princes, évêques et pape, poussaient le roi à l'intransigeance. Il ne fait pas de doute que Louis XIV a considéré de son devoir de grand roi catholique de ramener la totalité de ses sujets à l'obéissance au pape.

La grand-mère expliqua de son mieux au garçon attentif que, pour éviter les malheurs d'une nouvelle guerre civile comme il y en avait trop eu dans le passé, le roi n'avait pas voulu donner aux protestants de l'ensemble du royaume le sentiment qu'on les brimait. Les choses se firent donc peu à peu. On chercha noise aux uns, puis aux autres, sous des motifs variés. Les juges, aux ordres du roi, prononcèrent des jugements injustes. Par de nombreux édits on rognait progressivement les libertés et les garanties accordées aux protestants par le roi Henri IV dans l'édit de Nantes, on détruisit certains temples, on exila quelques pasteurs, etc. Un beau jour, sans doute sur la foi de rapports faits par des courtisans soucieux de plaire, le roi fut persuadé qu'il n'y avait plus de protestants dans le royaume. Dans ces conditions il pensa que l'édit de Nantes n'avait plus de sens et il le révoqua purement et simplement.

La Révocation de l'édit de Nantes décida de nombreux huguenots à partir pour l'étranger pour continuer à adorer Dieu suivant leur conscience. Elle en entraîna d'autres à se rebeller contre le pouvoir royal et les Cévenols ont donné du fil à retordre aux armées du roi, mais il faut dire que le relief de leur région est plus favorable à une résistance que celui de la Picardie. Les premiers à quitter la France étaient partis il y a très longtemps, dès les guerres de religion d'il y a deux siècles. Installés dans les pays favorables aux protestants ils avaient accueilli ceux qui les

avaient suivis sur la route de l'exil. Il y avait déjà des de Visme et des Delassus à Londres depuis près de cent ans quand sont arrivés ceux qui ont fui après la Révocation de l'édit. Maintenant le jeune garçon avait des cousins non seulement en Angleterre, en Ecosse, en Hollande, mais aussi aux Amériques, de l'autre côté de l'océan.

Après un instant de silence la grand-mère reprit :

-Tu sais, d'autres protestants sont restés et ont continué à vivre et à pratiquer leur religion plus ou moins ouvertement, malgré les difficultés, les chicanes et souvent malgré les conséquences graves qui pouvaient en résulter. Ce fut le cas, en particulier, de tes ancêtres. Quand on est paysan, le peu que l'on possède est souvent une charrue, une vache, quelques outils ; quand on est mulquiner, la principale richesse de la famille est un métier à tisser ; la seule chose que l'on sait faire est le tissage. Comment partir avec une charrue ou un métier sur le dos ? Que faire dans un pays étranger dont on ne connaît pas la langue ? Il fallait certes beaucoup de courage pour s'exiler avec sa foi pour seul bagage, il en fallait aussi beaucoup pour ne pas partir en ayant la volonté de rester fidèle à sa foi. Bref, tes ancêtres sont pour la plupart restés ici, aussi bien ceux de ton père que ceux de ta mère, mais nos familles, comme beaucoup d'autres, ont été coupées en deux entre ceux qui partaient et ceux qui restaient.

Par une nouvelle intervention, Daniel montra qu'il suivait bien ce qu'il entendait.

- Si mes ancêtres étaient partis à l'étranger, nous n'habiterions pas à Walincourt !

- Effectivement, les enfants des huguenots qui ont émigré sont nés à l'étranger, ils y ont vécu, s'y sont mariés et fort peu d'entre eux sont revenus dans leur pays.

La foi de ceux qui sont restés en Picardie a été entretenue par des pasteurs de passage, qui baptisaient les enfants, célébraient quelques mariages mais risquaient gros pour venir apporter dans nos régions des Bibles et des paroles de réconfort. Ces pasteurs étaient souvent des enfants du pays qui étaient allés faire des études à Genève ou en Hollande. Ils connaissaient bien la région et savaient dans quelles familles ils pouvaient demander l'hospitalité. À Heucourt mes parents ont hébergé en 1745 un pasteur de Visme, originaire de Gouy-l'Hôpital, et quelques années plus tard un autre, dont je ne sais plus le nom, originaire de Crèvecœur-le-Grand, village du Beauvaisis. Je sais que la famille de ton grand-père Malfuson a accueilli deux pasteurs originaires de Thiérache, en 1723 et 1740. Il fallait à ces pasteurs un grand

courage et une foi extraordinaire pour mener la vie itinérante de perpétuels proscrits. Ils devaient être en permanence sur leurs gardes, ne pas faire confiance à n'importe qui, être prêts à parler à une famille rassemblée devant sa cheminée aussi bien qu'à plusieurs centaines de personnes dans une grange ou une carrière. Plus ils rassemblaient de monde, plus ils risquaient d'être dénoncés et la capture signifiait l'esclavage sur les galères du roi. Il fallait aussi du courage à ceux qui les hébergeaient, qui les accueillait, car les peines encourues étaient à peine moins sévères.

Cependant le roi Louis XIV ne s'occupait pas que de chercher à convertir les protestants. Il avait aussi des ambitions de grandeur et voulait augmenter ses possessions. Il a donc souvent été en guerre contre ses voisins. Au début de son règne, Arras, Cambrai, Lille et bien d'autres villes du Nord étaient hors de France, sous la suzeraineté du roi d'Espagne. Notre région a donc vu passer les troupes des deux camps à de nombreuses reprises, suivant les aléas des guerres. À une lieue et demie d'ici, par exemple, le village du Catelet, dont la petite forteresse surveillait la frontière, a changé de mains six fois au cours de la même guerre ! Tu ne peux pas imaginer ce qu'ont subi les habitants et dans quel état est resté ce malheureux village !

Daniel posa à sa grand-mère une nouvelle question :

- Si les villes que tu as citées sont devenues françaises, c'est que Louis XIV gagnait toutes les guerres ?

- Pas toujours, répondit Madeleine, pas toujours, mais on peut dire que globalement il a plus souvent gagné que perdu. Dans cette région la France a été agrandie très sensiblement.

Pour contenir les ambitions de Louis XIV, le roi d'Espagne a donc mis en place sur la frontière sud des Pays-Bas une série de garnisons sérieusement dotées en troupes et en matériel d'artillerie. Comme l'Espagne était loin et qu'il n'était pas possible d'amener des régiments à pied à travers le royaume de France, d'en assurer l'entretien et la relève, le roi d'Espagne a cherché une autre solution. Il s'est tourné vers les Provinces-Unies¹ et a loué les services de régiments étrangers pour tenir ces garnisons.

¹ Les **Provinces-Unies** sont le nom que prirent les provinces du nord des Pays-Bas espagnols en 1581 lorsqu'elles devinrent indépendantes après avoir adopté la Réforme. Il s'agit des actuels Pays-Bas.

La grand-mère essaya d'expliquer cette situation curieuse. Les Provinces-Unies étaient protestantes et avaient conquis leur liberté en luttant contre l'Espagne catholique. Quelques dizaines d'années après leur indépendance elles ont fourni des régiments à cette même Espagne. Il faut dire que l'intérêt des Hollandais coïncidait à ce moment-là avec celui des Espagnols, tous deux se méfiaient des ambitions de La France.

Un traité² a réglé les conditions d'établissement de ces garnisons qui formaient une « barrière » contre la France. Parmi ces conditions, il y en a une qui a joué pour les Picards un rôle très important. Comme les Pays-Bas espagnols étaient soumis à l'Inquisition et qu'il n'était pas possible d'y exercer librement le culte réformé, les Provinces-Unies ont demandé et obtenu que chaque régiment puisse avoir son pasteur. Ceci a été inscrit dans le traité.

- Tu penses bien, ajouta la grand-mère, que les protestants du nord de la France n'ont pas tardé à savoir que des pasteurs étaient là, dans une série de villes situées à peu de distance de la frontière. Malgré les édits qui promettaient les peines les plus lourdes aux contrevenants, nombreux ont été les couples qui sont allés faire bénir leur mariage par un pasteur hollandais, nombreux sont les fidèles de tous âges qui sont allés communier à Pâques de l'autre côté de la frontière.

Daniel commençait à s'impatienter.

- Tu m'avais promis de me raconter ton mariage, rappela-t-il à sa grand-mère.

- Un peu de patience, mon garçon, j'y viendrai plus tard, reprit Madeleine dont les souvenirs remontaient en masse. Bien sûr, l'Église catholique et le pouvoir royal ont été très vite au courant du rôle joué par les pasteurs de ces garnisons. Les édits ont été renforcés pour décourager les huguenots : les mariages non célébrés par un curé ont été déclarés nuls, les enfants issus de ces mariages ont été déclarés bâtards, donc privés du droit d'hériter, etc., mais rien n'a vraiment été efficace. La meilleure preuve en est le fait suivant, qui s'est produit à Pâques de l'an 1732. L'ordre a été donné de placer discrètement des troupes le long de la frontière près de Tournai, de laisser sortir les huguenots du royaume sans les inquiéter et de les arrêter au retour. Sais-tu combien ils en ont arrêté ce jour-là ? Plus de deux mille, parmi lesquels il y avait ton grand-père Cattelain, son père et deux de ses frères ! Les prisons des villes

² Traité de La Haye, 1713.

de la région ont donc été plus que pleines et la justice débordée. Après quelques jours il a bien fallu relâcher tout ce monde, après avoir infligé à chacun une amende.

La grand-mère, malgré l'impatience de Daniel, sentait que son intérêt était vif et elle continua à expliquer que, très vite, les pasteurs des *Églises de la Barrière*, ainsi qu'on les appelait, avaient vu leur réputation s'étendre loin à travers la France. Les jeunes couples n'hésitaient pas à faire un chemin considérable pour faire bénir leur union par l'un d'entre eux. Des candidats à l'émigration, plutôt que de prendre la mer avec les risques que cela comporte, cheminaient par voie de terre jusqu'à Tournai, y faisaient bénir leur mariage et poursuivaient ensuite leur route vers l'étranger. Les gens venaient de Basse-Normandie, de Beauce, de Brie, etc. Les risques encourus en commun fortifiaient les couples et les aidaient à affronter ensuite les difficultés de l'existence, que ce soit en France ou à l'étranger. Pour ceux qui venaient de la Brie, une des routes vers Tournai passait par Brancourt et nombreux étaient les huguenots qui étaient passés chez les Malfuson et les Cattelain en prenant le chemin de l'exil.

- Les Églises de la Barrière ont ainsi accueilli les huguenots jusqu'en 1787, ajouta-t-elle, ce n'est pas si vieux puisque tu étais déjà né. À cette époque le roi Louis XVI, qui était moins intransigent que son ancêtre Louis XIV, accorda à nouveau aux huguenots le droit de se marier en dehors de l'Église catholique et le droit de faire baptiser leurs enfants comme ils l'entendaient. Le nouvel édit a été appelé "*édit de Tolérance*" mais ce mot dit bien que les protestants étaient tolérés parce que l'on n'avait pas réussi à les contraindre ; ils n'étaient pas pour autant des citoyens à part entière. Certaines positions, certains métiers leur restaient interdits.

Le petit garçon ouvrait des grands yeux devant cette fresque historique brossée à grands traits et écoutait attentivement sa grand-mère. Cherchant à bien comprendre ce qu'elle lui expliquait, il demanda :

- Quels étaient donc les métiers qu'un protestant ne pouvait pas faire ?

Madeleine sourit et répondit :

- Je ne sais certainement pas tout, mais je vais te donner quelques exemples. Un protestant ne pouvait pas être notaire, ni huissier, ni procureur, ni avocat, ni membre d'un parlement de province, ni juge. Tous les nobles protestants, et ils étaient très nombreux en Picardie au temps de l'édit de Nantes, ont été sommés de choisir entre catholicisme ou confiscation de leurs titres et de leurs terres. En majorité les nobles ont abjuré pour garder leur fortune, mais un petit nombre d'entre eux a choisi de

rester, de travailler de ses mains pour vivre. C'est le cas des de Visme, qui étaient des petits seigneurs et sont devenus laboureurs.

Pour être officier dans les armées du roi il fallait être noble et catholique. Un protestant ne pouvait donc servir comme officier que dans les régiments étrangers, par exemple les régiments suisses ou alsaciens. En revanche un roturier protestant pouvait mourir pour le roi comme soldat : un des frères de mon grand-père s'est fait tuer au siège de Maastricht ! Il est d'ailleurs amusant de savoir qu'un des chefs militaires qui a grandement participé à la gloire de Louis XIV, le maréchal de Saxe, était protestant mais, comme son nom l'indique, il était étranger. La règle était sauve en apparence !

L'édit de Tolérance n'a pas mis fin à toutes ces interdictions et, malgré l'espoir d'une vie meilleure, il laissait planer la crainte d'un revirement, d'une autre révocation. De toute façon, la liberté n'était pas encore complète. C'est la Révolution qui a garanti à chacun la liberté de pratiquer la religion de son choix et la véritable égalité avec les autres citoyens, en particulier en matière d'état civil et d'accès à tous les métiers. Tu peux donc comprendre pourquoi la République a si bien été accueillie par la majorité des protestants.

Ayant conscience que Daniel avait fait un gros effort pour suivre son récit, Madeleine lui dit :

- Maintenant j'ai autre chose à faire, il faut que je finisse ma tarte, va jouer, nous reprendrons demain.

Elle alla chercher son fond de tarte chez le boulanger voisin et disposa dessus des fruits mûrs qu'elle nappa avec un sirop épais. Pendant ce temps l'enfant alla cueillir un bouquet de fleurs sauvages pour sa mère dans un pré proche de la maison.

Chapitre 3 : Jeunesse dans le Vimeu

Le lendemain le jeune Daniel, espérant un peu échapper au travail qui lui était confié, vint harceler à plusieurs reprises sa grand-mère pour connaître la suite de l'histoire, mais les tâches ménagères occupèrent celle-ci toute la journée. En début de soirée, Daniel s'assit sur le grand banc de bois près de la porte de la maison et attendit sagement que sa grand-mère ait fini d'étendre le linge qu'elle avait lavé.

- Grand-mère, hier tu m'as dit....

- Oui, dit-elle, je n'ai pas oublié. Encore un instant et je viens m'occuper de toi.

Peu après, assise devant la maison dans l'air chaud de l'été, elle put reprendre le récit entamé.

- Je t'ai parlé des mariages à Tournai. Eh bien mes propres parents, qui habitaient dans le Vimeu, loin d'ici entre Amiens et la mer, sont allés se marier à Tournai en 1713. Ils ne sont plus là pour en parler, mais ils me l'ont raconté quand j'étais encore jeune. Je ne sais pas si tu imagines bien la distance à parcourir de leur village jusqu'à Tournai : il faut compter environ cinquante lieues par la grand route, soit environ une dizaine de jours pour l'aller et autant pour le retour. Une fois en chemin, il fallait avancer, quel que soit le temps, très chaud ou glacial, car la ferme ne pouvait pas se passer très longtemps de ses bras, surtout en été quand il y a les foins, les moissons ou la récolte des fruits. Or pour des raisons de sécurité, il était nécessaire de passer par des petites routes, d'éviter les grandes villes et leurs contrôles de maréchaussée. Ainsi la distance et la durée du voyage étaient sensiblement rallongées. Il faut imaginer le retour avec les mêmes difficultés. Bref, c'était une aventure que mes parents évoquaient volontiers.

Je suis née dans le village d'Heucourt, en l'an 1722. Mes parents avaient déjà trois enfants quand je suis venue au monde. Mon père, Charles Louis Delassus, était laboureur. Il était assez aisé car il descendait d'une famille instruite qui avait joué un certain rôle jadis. Mes aïeux avaient été de père en fils receveurs de la seigneurie d'Heucourt. Les seigneurs étaient rarement sur leur terre ; mes ancêtres jouissaient donc d'une grande liberté dans leur tâche. Comme ils étaient justes, ils

étaient appréciés par l'ensemble des paysans et cette estime a servi aux jours de persécution car, dans l'ensemble, la population a protégé notre famille.

Mes parents étaient des gens pieux, pour qui l'enseignement de la Bible était le fil qui dirigeait leur vie. Je me souviens des cultes de famille. C'étaient des moments privilégiés que l'on ne négligeait jamais, quelles que soient les occupations des champs. Mes parents avaient deux Bibles, une assez grande imprimée en Hollande et une autre imprimée à Genève, de très petit format, vraiment miniature, dont je te reparlerai. Tous les soirs mon père nous réunissait et allait chercher la plus grande des deux qui était cachée derrière une pierre d'un mur de la grange. Après avoir demandé au Seigneur d'ouvrir nos esprits au sens profond des mots que nous allions entendre, il faisait lire par l'un ou par l'autre, fille ou garçon, un passage biblique qu'il commentait ensuite, longuement ou brièvement suivant l'inspiration du moment.

La vieille dame expliqua que les filles étaient d'ailleurs très fières de ce rôle de lectrice, car la plupart des filles catholiques du village ne savaient pas lire. L'école du village n'était fréquentée que par quelques garçons que le curé sélectionnait. Il choisissait ceux qui étaient les plus intelligents et ceux qui avaient l'air pieux et dociles avec pour objectif de les envoyer ensuite faire des études au séminaire et de faire de nombre d'entre eux des prêtres. De ce fait, même parmi les garçons tous n'apprenaient pas à lire. D'ailleurs le travail dans les fermes nécessite beaucoup de bras et les jeunes garçons y avaient leur part comme vachers ou bergers, pour biner, sarcler, récolter, etc. ; envoyer un garçon à l'école a toujours été une charge importante pour une famille.

- Je te disais que mes parents cachaient leurs Bibles, poursuivit-elle. Tu dois bien te demander pourquoi. Eh bien, posséder une Bible était interdit, comme si le roi et l'Église catholique avaient craint que l'on y trouve des raisons de contester leur autorité ! Je n'ai pas souvenir que mon père ait jamais commenté le texte biblique pour nous inciter à ne pas obéir au roi, au contraire. Je me souviens très bien de la fois où nous avons lu dans l'Évangile de saint Luc, au chapitre 20, les versets 20 à 26. Après la lecture de la phrase "*Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu*", mon père a dit : « *Pour les circonstances de la vie publique vous devez obéissance aux ordonnances et édits du roi, qui est là par la volonté de Dieu. Mais pour ce qui est de votre vie privée, de votre conscience, vous ne devez obéissance qu'à Dieu.* »

Un des grands soucis de nos parents, comme de tous les parents protestants, était de trouver des conjoints protestants pour leurs enfants, afin de conserver notre religion. Or la chose n'était pas très facile.

- Combien y avait-il de familles protestantes à Heucourt ? demanda Daniel.

- À Heucourt il y avait essentiellement les Delassus et les Nourtier. Mais dans les villages avoisinants il y avait d'autres familles : à Vraignes-les-Hornoy les Bettembos, à Gouy-l'Hôpital les de Visme, à Vergies d'autres Nourtier. Notre famille était apparentée à toutes celles que je viens de nommer. Parfois on allait chercher des familles protestantes plus loin, à Inval-Boiron ou à Beaudeduit dans le Beauvaisis ; le hasard voulait parfois, comme tu vas le voir, que l'on aille chercher un conjoint à l'autre extrémité de la province. En outre il fallait veiller à ne pas faire trop de mariages entre cousins, car chacun sait que cette pratique donne des enfants diminués sur le plan de l'esprit. Aussi ce souci restreignait-il encore le choix des conjoints.

Bref, je t'ai déjà parlé de la famille de Visme qui vivait à Gouy-l'Hôpital, village pas très éloigné d'Heucourt. Comme je te l'ai dit, cette famille a beaucoup souffert à cause de sa foi, mais malgré quelques concessions de surface, la majorité des de Visme a tenu bon et est restée fidèle à notre religion. Deux de mes frères, Jean-Baptiste et Jean, ont épousé deux sœurs de Visme, Cécile et Élisabeth. Ces deux mariages ont été bénis *au Désert*, comme l'on disait.

- Qu'est-ce que cela veut dire, interrompit Daniel ?

- Cela signifie que lors du passage d'un de ces pasteurs clandestins, faute de temple, faute de lieu officiel où se réunir, les mariages, les baptêmes et les simples enseignements de la parole divine avaient lieu dans n'importe quel endroit propice, une maison, une grange, un bois, une carrière,...

En 1749, le pasteur Née est passé dans notre village. Il faut dire que l'année précédente avait été une année charnière dans notre région. Cette année-là a vu arriver la fin d'une guerre contre je ne sais plus quel pays. Dans l'euphorie de la paix retrouvée et devant l'ampleur de la tâche de reconstruction des villages et des fermes, on a moins pensé à surveiller les protestants. Ce pasteur, originaire du Vermandois, a donc pu parcourir notre région en tant que colporteur, sans être trop inquiété et sans se faire prendre. C'est lui qui a marié mes frères. Il s'est d'ailleurs ensuite établi à Vraignes-les-Hornoy.

- Combien as-tu connu de guerres ? demanda Daniel.

- Il y en a tant eu depuis que je suis née, que je ne me suis pas amusée à les compter. Ce qui est sûr c'est que, sous cet angle-là, le Vimeu était une région plus tranquille que le Cambrésis ou le Vermandois, répondit la grand-mère ! Puis elle poursuivit.

Un autre de mes frères, Louis, s'est marié un an plus tard, également *au Désert*. Le pasteur Née dont je viens de te parler n'avait pas logé chez nous, mais ma mère, qui était veuve depuis quelques années, avait pu lui parler en particulier et lui avait fait part de ses soucis. Il lui avait dit connaître dans un village près de Saint-Quentin une jeune fille protestante qui ferait sûrement une très bonne épouse pour mon frère. Ma mère ayant donné son accord de principe, mon frère a fait le voyage d'Heucourt jusqu'à Brancourt-le-Grand pour faire connaissance de Marie Anne Malfuson, ta grand-tante. Il a été agréé, tant par la famille Malfuson que par la jeune fille qui lui était destinée.

La grand-mère expliqua alors que les Malfuson n'étaient pas des laboureurs comme les Delassus. C'était des tisseurs, des drapiers, des marchands. Aujourd'hui encore, comme à cette époque, dans les campagnes de Picardie les habitants sont essentiellement partagés entre les cultivateurs et les mulquiniens. Le tissage à domicile nécessite de nombreux bras qui font défaut dans les champs. Les cultivateurs jalourent un peu ces tisseurs qui travaillent à l'intérieur, à l'abri des intempéries, sans se rendre compte des inconvénients de cette activité. En effet, les mulquiniens travaillent, comme jadis, sur des métiers situés dans leur cave, pour que le fil garde son humidité et sa souplesse. Cette activité, pratiquée tant que la lumière du jour éclaire un peu la cave, éventuellement à la lumière des chandelles en hiver quand la lumière du jour est rare, leur donne un teint pâle et une constitution moins robuste que celle des paysans qui pratiquent leur métier au grand air et doivent épandre le fumier, peser sur leur charrue pour défoncer le sol, porter les gerbes après la moisson, tailler les haies, planter des clôtures, faire des coupes de bois, etc., bref exercer leurs muscles tous les jours que Dieu fait.

Un certain nombre de membres de la famille Malfuson, essentiellement des mulquiniens, avait eu le courage de partir en Angleterre. Ceux qui étaient restés en Picardie avaient gardé la foi de leurs ancêtres, malgré les persécutions. La famille Malfuson avait bien accueilli l'oncle de Daniel et celui-ci avait vite montré qu'il n'était pas paresseux et qu'il était capable de faire du bon travail derrière un métier à tisser. L'estime était réciproque.

Madeleine reprit son souffle. Elle allait enfin aborder l'histoire de son propre mariage. Daniel la regardait avec attention. Madeleine soupira. Elle se revoyait à l'âge de vingt-huit ans, lorsqu'elle commençait à désespérer de se marier un jour. L'émotion la gagnait. Après un petit silence, elle reprit :

- Mon frère Louis avait un beau-frère célibataire qu'il aimait beaucoup. Il lui vint à l'idée que je pourrais l'épouser. Des lettres ont été échangées entre les deux familles et, l'accord de principe étant acquis, ton grand-père Nicolas Malfuson est venu faire ma connaissance à Heucourt.

Tu peux imaginer que j'avais le cœur qui battait un peu vite quand un beau jour il est arrivé à la ferme. Il marchait d'un bon pas régulier et tenait à la main un long bâton ferré pouvant servir aussi bien à éloigner un chien dangereux qu'un individu mal intentionné. C'était un homme d'une trentaine d'années, pas très grand, pas aussi charpenté et le teint pas aussi cuivré qu'un paysan, mais solide quand même, cela se voyait. Il m'a plu tout de suite par le côté raisonnable de ses paroles, par son sérieux mêlé de gaieté, par son enthousiasme et je n'ai pas été longue à dire à ma mère que je l'acceptais de grand cœur pour fiancé. Car il faut que tu saches que, si j'avais dit non, ma mère ne m'aurait pas obligée à l'épouser. Dans notre famille c'était comme cela, les filles avaient le droit de dire leur mot et j'en suis très reconnaissante à mes parents, même si je n'ai pas eu besoin de m'opposer au choix de ma famille.

Ce mariage posait néanmoins quelques problèmes. Ton grand-père n'envisageait pas de devenir fermier et d'ailleurs il n'y avait pas de terre disponible pour lui à Heucourt dans notre famille. Il fut donc décidé qu'il resterait mulquinier et que c'était à moi d'aller vivre à Brancourt. La distance ne me faisait pas peur. Je n'avais jamais parcouru un si long chemin, mais j'étais en bonne santé et impatiente de débiter une nouvelle vie. Néanmoins j'avais le cœur un peu gros à l'idée de quitter ma mère, mes frères et sœurs, sans espoir raisonnable de les revoir un jour. La vie est ainsi faite de ruptures, toutefois je savais retrouver mon frère Louis et cette pensée me reconfortait.

Aucun passage de pasteur n'était annoncé dans le Vimeu ou dans le Vermandois dans un avenir proche, à notre connaissance. Il fut donc entendu que nous irions faire bénir notre union par un pasteur de Tournai et nous avons demandé

aux anciens du consistoire³ une attestation certifiant que je n'étais engagée avec nul autre. Puis nous sommes allés en famille chez le notaire d'Airaines faire un contrat de mariage.

Voyant que l'attention de l'enfant faiblissait Madeleine demanda :

- Sais-tu ce qu'est un contrat de mariage ?

Devant la réponse négative de l'enfant elle lui dit :

- Nous verrons cela demain, tu en as assez appris pour aujourd'hui, va maintenant te dégourdir les jambes en aidant le voisin à rentrer ses vaches, c'est l'heure de la traite.

Daniel, tout heureux de ce changement de programme, s'en alla en courant.

³ On dirait de nos jours : membres du conseil presbytéral.

Chapitre 4 : Le contrat

Quand elle put reprendre le fil de son récit, Madeleine Malfuson s'installa devant la grande table en bois et fit asseoir son petit-fils à côté d'elle. Elle lui montra un vieux papier jauni, un peu détérioré sur les bords, qu'elle déplia avec précaution. Ce document faisait partie de ses biens les plus précieux. Même maintenant, alors que les persécutions étaient terminées et qu'elle était veuve, elle ne s'en séparait jamais, même en voyage !

- Tu vois, ceci est mon vieux contrat de mariage. Que lis-tu ?

L'enfant plissa les yeux et fit un effort manifeste pour déchiffrer les premières lignes, sans y parvenir.

- Je n'y comprend rien, s'exclama-t-il !

- Attends, je vais t'aider à déchiffrer, nous allons lire ensemble, lui dit-elle, je sais que cela n'est pas facile, l'écriture n'est pas soignée et l'encre a pâli.

En pointant chaque mot du doigt pour que l'enfant suive plus facilement elle commença la lecture du vieux document :

Par devant nous notaire royal au bailliage d'Amiens à la résidence d'Airaines, furent présents en leur personnes les parties et témoins ci-après nommés...

- Tu vois, dit la grand-mère, un contrat de mariage est un document écrit par un notaire.

- Qu'est-ce que c'est qu'un notaire, demanda l'enfant ?

- Un notaire c'est un personnage important. La Justice considère que ce qu'il écrit est toujours vrai. Un contrat de mariage sert à prouver qu'il y a accord entre les familles d'une part et entre les conjoints pour fonder une nouvelle famille. Les parents de la jeune fille lui promettent une dot et un trousseau, les parents du jeune homme lui donnent des outils pour son métier ou une terre pour s'établir. Tout cela est consigné par le notaire et sert de preuve quand l'une des familles cherche à faire respecter les engagements. Pour les huguenots ces contrats ont eu une encore plus grande importance car ils ont permis de faire rétablir la validité de leurs mariages lorsque cela a été rendu possible quelques années plus tard.

- Je ne comprends pas bien, interrompit Daniel, en prenant un air réfléchi.

Madeleine lui sourit avec affection. Elle-même avait eu naguère quelques difficultés à comprendre l'évolution des arcanes administratifs imposés à ceux qui faisaient profession de foi réformée. Son mari Nicolas et sa famille l'avaient tenue informée de tout ce qui concernait les huguenots et lui avaient expliqué au fil du temps la teneur des édits, mais la chose restait complexe. Il était clair que depuis sa jeunesse l'état d'esprit général avait évolué. Ces messieurs de la Justice manifestaient moins de rigueur et le roi Louis XVI lui-même s'était montré moins intransigeant que ses prédécesseurs. Il était normal que Daniel ne fasse pas aisément le lien entre la situation présente et un passé dont il ignorait l'essentiel.

- En 1787, reprit-elle, le roi a signé l'édit de Tolérance, je t'en ai déjà parlé. Dès que le parlement de Picardie a enregistré l'édit, tous les protestants sont allés faire reconnaître leur mariage auprès du greffe du bailliage ou auprès du curé de leur village. Jusque-là ils n'étaient pas considérés comme mariés, bien que vivant ensemble depuis des années. Ils ont produit les contrats notariés, dont certains dataient d'une cinquantaine d'années, et ces contrats ont servi de preuve. Tu vois qu'il est utile de conserver les vieux papiers et tu comprends pourquoi je garde précieusement celui-ci.

Reprenant la lecture du contrat elle poursuivit :

...Nicolas Malfuson, jeune homme à marier, garçon majeur usant de son droit, natif de Brancourt-le-Grand élection de Saint-Quentin, fils de défunts Noël Malfuson et Marie Anne Labbé, assisté de Jean-Baptiste Delassus, laboureur et marchand à Heucourt, son beau-frère et Catherine Cécile de Visme sa femme, d'une part

Et Madeleine Delassus, fille majeure à marier de défunt Charles Louis Delassus, en son vivant laboureur à Heucourt, et de vivante Madeleine Bettembos, icelle présente et consentante audit mariage, assistée de Charles François Delassus laboureur à Heucourt son frère et de Jean Delassus laboureur à Gouy-l'Hôpital également son frère et Marie Élisabeth de Visme la femme d'icelui d'autre part.

Lesquelles parties sont convenues de conclure le mariage projeté entre elles et de le solenniser le plus tôt que faire se pourra et incontinent que l'une partie en requerra l'autre, tous obstacles légaux étant levés...

La grand-mère s'aperçut que les difficultés de lecture et de compréhension rebutaient l'enfant. Elle lui dit :

- La suite ne présente pas d'intérêt majeur, il s'agit des détails concernant les apports des deux mariés à leur communauté. Je veux cependant te faire remarquer deux choses. Tout d'abord il y a la dernière phrase que nous venons de lire. Elle n'est pas toujours rédigée comme cela dans les actes de l'époque. Dans la plupart des contrats on trouve : « ... *solemniser le plus tôt que faire se pourra en face de notre mère la sainte Église catholique apostolique et romaine...* » Tu vois qu'ici, à la demande de la famille, le notaire n'a pas employé cette formule. C'est une manière détournée d'exprimer que le mariage ne se fera pas devant le curé. Par ailleurs, regarde la dernière page de l'acte, toutes les personnes présentes ont signé d'une belle écriture, y compris les femmes. Souviens-toi de ce que je t'ai dit sur les filles qui apprenaient à lire et écrire : sur un contrat de mariage de cette époque, si les femmes signent, il y a une bonne chance pour qu'il s'agisse d'un acte concernant des protestants.

Une fois cette formalité réglée devant le notaire, il a fallu penser à partir. Mon fiancé ne pouvait pas rester très longtemps à Heucourt : dans la vie il faut bien travailler pour gagner son pain ! Nous avons donc préparé notre départ. Je suis allée dire au revoir à mes oncles, tantes et amis. Je suis aussi allée dans le champ derrière la maison, là où sont enterrés mes grands-parents, mon père et ceux de mes frères et sœurs déjà morts.

Daniel s'exclama :

- Ici aussi il y a dans notre jardin un coin spécial avec tous nos parents morts. On y a planté des pervenches et des capucines.

Il réfléchit un moment et ajouta :

- Pourquoi ne les a-t-on pas enterrés au cimetière près de l'église, comme le père de mon camarade Jean ?

Madeleine soupira.

- En ce temps-là, dit-elle, les protestants n'avaient pas le droit d'être enterrés dans les cimetières à côté des catholiques. Les curés prétendaient que la terre des cimetières était « terre sainte » et que les hérétiques devaient en être exclus. Comme si leurs cadavres pouvaient contaminer les bons catholiques ! Même après l'édit de Tolérance on n'a toujours pas autorisé les protestants à utiliser les cimetières des catholiques. C'était une manière d'essayer de leur faire sentir qu'ils n'avaient pas droit au Paradis. Inutile de te dire que cette mesure n'a jamais fait peur à aucun huguenot, car c'est Dieu, et non pas les hommes, qui décide qui doit aller au Paradis !

Avant de quitter mon village natal, je me suis donc recueillie un long moment devant nos tombes en me demandant s'il me serait donné de revoir ma mère avant qu'elle soit enterrée à son tour...

Sentant l'émotion dans la voix de sa grand-mère, Daniel demanda d'une petite voix, elle aussi un peu tremblante :

- Et tu as pu la revoir, ta maman ?

- Hélas non, elle est morte à son tour sans que j'aie pu l'embrasser à nouveau et elle est enterrée elle aussi dans le champ derrière la ferme.

Madeleine s'essuya furtivement un œil, laissa passer un instant pour se maîtriser avant de reprendre d'une voix affermie.

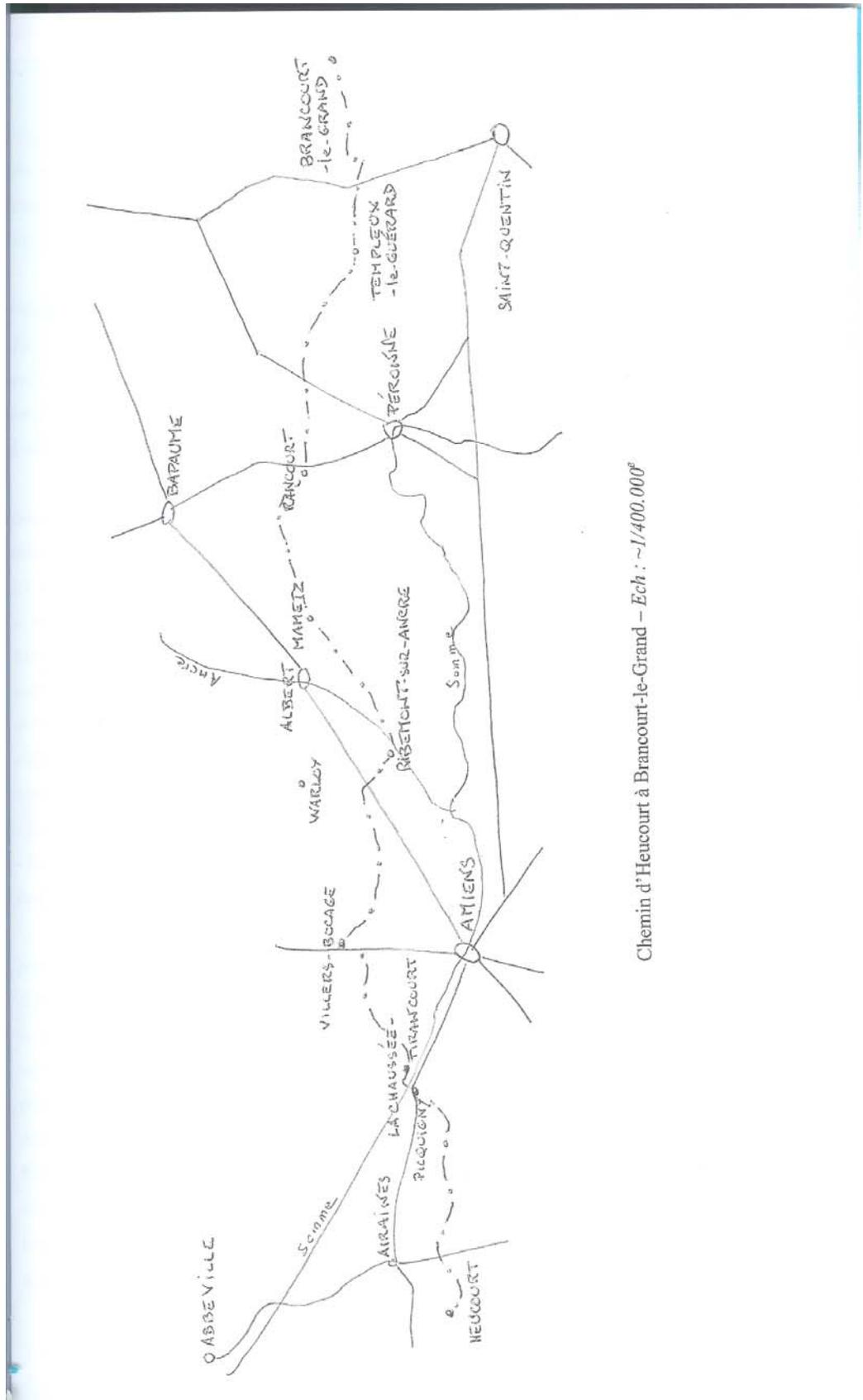
- Le matin de notre départ, au lever du soleil, Nicolas et moi nous sommes agenouillés devant ma mère à la porte de la maison. Je me souviens bien de ses paroles, elle nous a dit : « Vos cœurs sont unis devant les hommes et votre couple est dès maintenant placé devant le regard de Dieu. Allez dès que vous le pourrez demander la bénédiction de l'Église sur votre union. Partez maintenant et restez fidèles dans les difficultés de la vie. Soyez bénis. »

Dès lors, je me suis sentie indissolublement liée à ce Nicolas qui m'emmenait avec lui et dont, à partir de ce moment, j'étais la femme devant Dieu. Nous avons embrassé tous les membres de ma famille et nous sommes partis la main dans la main vers l'avenir, la gorge un peu serrée, sans nous retourner, chacun avec son baluchon sur l'épaule et mon Nicolas tenant à la main le grand bâton ferré qu'il avait en arrivant. Le haut de ce bâton était creux et dans ce creux il avait roulé nos deux précieux documents, le contrat de mariage et le certificat du consistoire, le tout protégé par une sorte de capuchon en bois.

L'heure du petit culte familial obligea la grand-mère à refermer le livre des souvenirs. C'est Daniel qui fut chargé de lire le chapitre 5 de l'épître de Jacques. Son père fit un commentaire sur « *que votre oui soit oui et que votre non soit non* ». Il insista sur la valeur de la parole donnée, en affaire comme en famille. Cependant après le *amen* qui clôtura le petit commentaire du père, la grand-mère saisit la Bible de famille et appela son petit-fils. « Regarde, mon enfant, en tête de ce livre vénérable on retrouve tout un abrégé de l'histoire familiale. Cette Bible vient de la famille de ton papa. On trouve en tête la date du mariage de tes arrière-grands-parents Cattelain, la naissance de leurs enfants, les mariages des frères et sœurs de

ton grand-père, puis la naissance des frères et sœurs de ton père, leur mariage et celui de ton père et, depuis que cette Bible a été confiée à ton père, ta naissance et celle de tes petites sœurs. Ce vieux livre non seulement raconte l'histoire ancienne du peuple hébreu et la venue parmi nous de Jésus-Christ, mais elle conserve aussi la mémoire des grands événements de la famille Cattelain. À ton tour, plus tard quand tu seras marié, tu hériteras de cette Bible et tu auras pour mission d'y inscrire la suite de cette histoire familiale.

Puis la grand-mère embrassa son petit-fils et l'envoya se coucher en lui promettant que la suite du voyage serait narrée dès le lendemain.



Chemin d'Heucourt à Brancourt-le-Grand – Ech : ~1/400.000^e

Chapitre 5 : D'Heucourt à Brancourt

Le jour suivant, la grand-mère appela Daniel pour lui proposer la suite du récit, mais l'enfant était occupé. Il aidait son père à retirer du métier à tisser la pièce de toile dont le tissage était achevé puis à renouveler la trame de son métier et ces opérations mobilisèrent toute son attention. Ce n'est qu'à l'issue de celles-ci que Daniel vint prier sa grand-mère de poursuivre l'histoire commencée. Madeleine enchaîna.

- J'en étais hier au moment de notre départ d'Heucourt. Nous portions chacun notre baluchon, mais en réalité il n'y avait pas grand chose dedans. Mon trousseau se réduisait à une chemise, une robe de rechange et quelques mouchoirs. Nous avions en outre chacun une houppelande avec capuchon pour nous protéger de la pluie et une paire de sabots. Mes parents avaient décidé, pour ne pas nous charger, de me donner l'essentiel de ma dot sous forme d'argent et je portais donc dans une bourse suspendue à ma ceinture, sous ma jupe, quelques trois cents livres. En plus, j'emportais, dissimulée dans mon chignon, la petite Bible.

Pour la route à suivre nous avons plusieurs possibilités mais, quel que soit le chemin choisi, il fallait traverser la Somme. La grande foire de la Saint-Jean attirait à Amiens tout ce que les environs comportaient comme marchands et comme chalands et sans doute il devait être facile de se fondre dans cette foule. Mais d'un autre côté passer par la grande ville c'était aussi courir le risque de tomber sur des tire-laine ou de nous voir entraînés malgré nous dans une procession. Donc, en accord avec les conseils donnés par mes oncles, nous avons opté pour un chemin qui contournait Amiens par le Nord. Nous avons calculé approximativement la longueur des étapes que nous aurions à couvrir et nous avons aussi appris le nom des familles à qui nous pourrions demander l'hospitalité. Par précaution, nous avons même demandé quelques indications pour des itinéraires de rechange en cas de difficultés. Cela s'est d'ailleurs révélé utile, comme tu le verras.

Mon frère Jean Baptiste a pris dans l'écurie deux chevaux boulonnais, deux bêtes puissantes et calmes, nous a fait monter ton grand-père et moi sur l'une, à cru, et est monté sur l'autre. Il nous a accompagnés jusqu'à Riencourt, c'est-à-dire environ sur deux à trois lieues. Ensuite, après une dernière embrassade, nous avons poursuivi notre route et Jean Baptiste a ramené les chevaux à Heucourt.

Le reste de l'étape s'est déroulé sans problème. Nous avons continué à pied jusqu'à Picquigny où nous avons franchi la Somme. Il n'y avait pas grand monde au péage. Près du péage se tenaient deux gabelous qui s'ennuyaient sans doute, car ils ont voulu contrôler le maigre contenu de nos baluchons. Nous avons dû déballer nos affaires et j'ai été contente d'avoir ma Bible dans mon chignon plutôt qu'au milieu de mes vêtements où elle aurait certainement été vue. Dieu sait ce qui se serait alors produit !

Une fois la Somme franchie nous étions presque arrivés. Nous avions prévu, après une étape d'environ six lieues, de passer la nuit à La Chaussée-Tirancourt, dans la ferme de la famille Guillerand. Au cours du souper, quand le père de famille a rendu grâce et partagé le pain, nous nous sommes vraiment sentis en communion avec ces gens, nous avons senti le Christ présent à notre table et nous en avons été vivifiés. Ensuite, après le souper, nous avons participé au culte familial, comme presque tous les autres soirs de notre voyage. Monsieur Guillerand a lu dans le vingt-quatrième chapitre de l'Évangile de Luc le texte des pèlerins d'Emmaüs et nous nous sommes d'autant plus sentis concernés, que nous étions nous aussi sur la route, à la recherche d'une bénédiction. La grande différence est que nous n'étions pas désespérés comme les disciples après la crucifixion de Jésus, au contraire, nous marchions pleins d'espoir vers une vie nouvelle. Après le souper, nous avons pu admirer un très beau ciel couvert d'étoiles en gagnant la grange dans laquelle nous avons dormi. C'était comme un présage de sérénité sur notre jeune couple.

Cette première journée de voyage a véritablement été le début de ma vie de femme mariée. Pendant les longues heures de route, nous avons mieux fait connaissance mon jeune mari et moi, car à Heucourt les heures avaient été trop courtes et nous avions en outre rarement été seuls pour discuter. Nous avons évoqué nos espoirs et nos craintes face à l'avenir, nos certitudes en matière de foi ; nous avons prié Dieu de bénir notre union et de nous donner de nombreux enfants, de nous épargner les épreuves trop rudes, comme peuvent l'être la guerre ou les dragonnades ; nous avons échangé et confronté nos idées sur la famille, sur l'éducation des enfants. Tu vois que nous ne manquions pas de sujets de conversation...

Ces échanges, qui se sont poursuivis les jours suivants, nous ont permis de constater tout de suite que nos conceptions de la vie étaient très proches dans beaucoup de domaines. J'ai senti que mon mari serait pour moi un appui solide et je

pense qu'il a, lui aussi, senti qu'il pourrait compter sur moi quelles que soient les surprises que nous réservait l'existence.

Le lendemain la journée a été longue et m'a laissé un souvenir indélébile. Nous nous sommes levés à l'aube car nous avions prévu une marche d'environ huit lieues jusqu'à Warloy. On nous avait bien déconseillé de prévoir des étapes aussi longues, compte tenu des aléas du parcours et de la fatigue, mais nous étions jeunes et pleins d'allant et nous nous sentions capables de couvrir cette distance. Par ailleurs nous savions trouver des coreligionnaires à Warloy alors que nous n'en connaissions pas d'autres sur le trajet de l'étape.

Nous nous arrêtions régulièrement pour nous reposer, pour demander à boire dans les fermes, pour changer la paille de nos sabots. Malgré mon habitude des travaux journaliers à la ferme, les pieds commençaient à me faire souffrir. Aussi tu peux imaginer comme j'ai été contente lorsqu'un brave journalier près de Flesselles m'a proposé de m'asseoir sur son char à bœufs jusqu'aux environs de Villers-Bocage. Environ un quart de lieu avant d'arriver il s'est mis à pleuvoir dru et nous aurions été vite trempés jusqu'aux os, malgré notre houppelande, si nous avions continué. Aussi est-ce avec reconnaissance que nous avons accepté l'offre de notre si aimable conducteur d'entrer dans la ferme de ses maîtres pour nous mettre à l'abri.

Ce n'était pas une très bonne décision, comme l'avenir nous l'a révélé, mais nous ne pouvions pas le savoir. La fermière se montra hospitalière, nous offrit du linge sec pour nous sécher et un bol de lait chaud. Puis, pendant que nous buvions et en attendant la fin de l'averse, elle nous posa quelques questions, nous demanda d'où nous venions et où nous allions. Sans dévoiler le but final de notre voyage mais sans réticences, nous avons répondu que nous voulions rendre visite à une famille apparentée demeurant à Warloy. Elle connaissait bien des gens à Warloy et semblait très ouverte et joviale, aussi lui avons nous répondu sans trop réfléchir lorsqu'elle nous a demandé le nom de la famille chez qui nous allions. Il s'agissait de celle de Jean Carton.

Après nous avoir proposé une tranche de pain, la fermière s'est mise à nous parler de son village. Les fermes n'étaient pas très éloignées les unes des autres et à proximité de l'église. Un nouveau curé venait d'arriver. Il prêchait l'intransigeance envers les hérétiques et l'application stricte des ordonnances du roi. Il disait qu'il était du devoir du roi d'assurer la prospérité terrestre de ses sujets, du devoir de l'Église romaine de veiller à leur salut céleste et du devoir de tout bon catholique de

dénoncer les hérétiques afin qu'ils soient mis hors d'état de nuire et ne puissent propager leurs idées fausses. Ce curé assurait que ceux qui ne dénonçaient pas les hérétiques étaient coupables de complicité et devaient être punis comme tels.

Elle continua en racontant que quinze jours plus tôt, deux jeunes couples s'étaient arrêtés chez le fermier voisin. Celui-ci avait bientôt deviné à leurs propos qu'il s'agissait de huguenots désirant quitter la France et s'établir en Hollande. Il avait vite prévenu le curé, qui avait alerté plusieurs hommes du village, lesquels s'étaient mis à la poursuite de ces jeunes gens. Ils les avaient arrêtés à peu de distance de là et livrés à la maréchaussée d'Amiens. Ils étaient pour lors dans les geôles d'Amiens.

Nous avons compris à demi-mot que cette femme avait deviné que nous étions aussi des huguenots et qu'elle se sentirait obligée de nous dénoncer après notre départ pour ne pas apparaître comme notre complice. En même temps elle n'était pas à l'aise avec sa conscience. Celle-ci l'avait amenée à nous mettre en garde, car elle nous indiqua quelle était la route logique pour aller à Warloy, route passant par Rubenpré. C'est sur cette route qu'on nous chercherait en cas de dénonciation. Nous avons ainsi le moyen d'échapper au danger. Parlant de choses et d'autres, nous avons attendu la fin de l'orage mais nous étions mal à l'aise. Nous avons quitté ce village dans lequel régnait manifestement une ambiance détestable après avoir remercié notre hôtesse pour son hospitalité.

- Ce n'était donc pas une méchante femme, questionna Daniel ?

- Non, c'était plutôt une brave femme, mais elle vivait dans la peur permanente, peur de Dieu, peur du curé, peur du voisin, peur des sanctions,...

Notre souci en quittant cette ferme a été de nous faire aussi discrets que possible vis-à-vis des voisins mais, compte tenu du fait que nous risquions toujours d'être aperçus par l'un ou par l'autre, nous avons pris la route vers Rubenpré, comme si de rien n'était. Seulement, dès qu'un pli de terrain nous a cachés aux vues du village, nous avons coupé à travers champs pour changer d'itinéraire, aussi vite que possible, tout en nous dissimulant de notre mieux. Nous regardions sans cesse derrière nous avec la crainte d'être poursuivis. Nous avons piqué vers le sud-est pour franchir l'Ancre à Ribemont-sur-Ancre où nous savions pouvoir trouver un accueil sans réserve chez le meunier, lui-même huguenot. Mais cet incident nous obligeait à marcher en dehors des chemins, à chercher les couverts pour mieux nous dissimuler, à nous écarter des fermes et des hommes travaillant dans les champs, bref cela

compliquait notre route et rallongeait la durée de l'étape. C'est ainsi que nous sommes arrivés totalement fourbus, à la nuit, au terme de cette journée mouvementée mais sans avoir rencontré la maréchaussée. Je ne suis pas près d'oublier le réconfort qui nous a été donné le soir au moulin.

Après nous voir donné un souper copieux, le meunier nous a appris que Jean Carton, de Warloy, avait eu affaire à la justice peu de temps auparavant pour ne pas s'être découvert lors du passage d'un curé apportant les derniers sacrements à un mourant. Il venait d'être condamné à une forte amende pour sacrilège. Son nom était d'autant plus connu de tous que les curés avaient profité de cette condamnation pour faire de nouveaux sermons fustigeant les hérétiques. En annonçant que nous allions voir sa famille, nous avons dû nous rendre immédiatement suspects aux yeux de notre hôtesse. Nous pouvions lui être très reconnaissants de nous avoir discrètement mis en garde ; sans son conseil déguisé nous aurions risqué de passer quelques temps dans les geôles du roi.

Notre hôte nous a promis d'alerter au plus vite les anciens des diverses communautés huguenotes, afin que les voyageurs évitent dorénavant le village de Villers-Bocage.

- Tu crois que la fermière vous a vraiment dénoncés ce jour-là, demanda Daniel ?

- Je pense que oui, mais je crois aussi qu'elle a un peu traîné avant d'aller voir le curé pour nous permettre de prendre le large et, ce jour-là, la peur nous a donné des ailes. En fait nous étions prévenus dès le départ qu'il fallait rester vigilants et nous avons été imprudents en citant le nom de Jean Carton.

Malgré l'heureux dénouement de cet incident, le sommeil de cette nuit-là a été lourd et agité. Je me voyais poursuivie par tout un tas de bêtes et je ne me suis pas bien reposée. Heureusement l'étape suivante jusqu'à Mametz ne comptait que quatre lieues. Il n'était donc pas nécessaire de nous lever aussi tôt que la veille et nous avons pu prolonger un peu notre repos. Au demeurant, le barrage sur l'Ancre nous a permis de franchir cette rivière sans avoir à passer par le pont de la ville d'Albert. Après la longue étape de la veille, le trajet aurait pu me sembler très court. Néanmoins le chemin nous a paru long car pendant la majeure partie de la route nous avons subi une petite pluie fine, pas très drue mais persistante, qui a alourdi nos houppelandes et l'air humide nous a imprégnés de la tête aux pieds. Nous avons hâte d'arriver, de faire sécher nos vêtements. À Mametz, où nous sommes arrivés relativement tôt, nous avons logé dans la maison de la famille Martin. Malgré la

saison la mère a allumé pour nous une bonne flambée et je me souviens aussi d'une fameuse omelette au lard qui a composé notre repas du soir. Tu vois, il y a des souvenirs sans importance majeure qui restent néanmoins gravés dans l'esprit, sans que l'on sache vraiment pourquoi.

Ce soir-là le père de famille a demandé à ton grand-père de lire la Bible. Il nous a lu le psaume 78 : « *Mon peuple, écoute mes instructions ! Prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche !* » Ensuite il nous a fait un très beau commentaire sur le devoir d'être fidèle aux Écritures et donc sur la nécessité de les lire et de les relire pour bien les connaître.

Le lendemain matin la pluie continuait à tomber tellement serrée qu'il nous a fallu renoncer à prendre la route et nous sommes restés à Mametz une journée entière. Nicolas s'est proposé pour rendre service et il a scié des bûches et cassé du bois pour le feu de nos hôtes. De mon côté j'ai aidé notre hôtesse à faire des confitures. Cette journée de repos forcé m'a permis de soigner un peu mes pieds qui avaient souffert de la rapidité de la marche précédente.

Après avoir moult remercié, nous avons repris la route le matin suivant, sans hâte excessive, l'étape à parcourir n'étant que de quatre lieues mais par des mauvais chemins tortueux et défoncés. Il faisait de nouveau beau temps et marcher n'était pas désagréable. Cette journée ne m'a pas beaucoup marquée ; nous nous sommes arrêtés dans une ferme isolée, près du bois de Rancourt chez des fermiers dont j'ai oublié le nom. Une nuit paisible nous a permis de refaire le plein de nos forces et de repartir avec courage. Nous n'avions à nouveau à parcourir qu'environ quatre lieues. L'air était chaud et chargé de l'humidité qui montait de la terre. Pour essayer d'éviter un peu les lacets de la route nous avons piqué à travers les champs dont les foins ou les blés étaient coupés, mais la terre, détremnée par les pluies précédentes, collait aux sabots et ne facilitait pas la marche. Je me souviens que nous nous sommes assis en lisière d'un petit bois, vers l'heure de midi. Le soleil était chaud, mais l'herbe était fraîche et il faisait bon y marcher pieds nus. Pour me soulager mon Nicolas m'a massé les pieds et cela m'a fait du bien.

Nous avons prévu de nous arrêter en fin d'après-midi à Templeux-le-Guérard. Ce village était réputé abriter une nombreuse communauté huguenote. L'accueil de Louis Drancourt fut très chaleureux. Lui-même était allé se marier à Tournai l'année précédente et il était très intéressé par nos aventures comme nous étions intéressés par son expérience. Plusieurs personnes alertées de proche en

proche sont venues nous saluer, prendre des nouvelles des familles que nous avions vues en route et s'enquérir des difficultés rencontrées sur notre chemin. Une certaine excitation régnait dans cette maison hospitalière et nous n'avons pu nous coucher que fort tard après le souper et le culte familial dont je n'ai pas gardé de souvenir précis. Nous avons passé la nuit dans un foin odorant fraîchement rentré dans la grange ; en en parlant j'ai encore une bouffée d'odeurs dans les narines.

Il ne restait qu'un jour de marche pour arriver au terme de notre voyage. De Templeux-le-Guérard à Brancourt, ce n'était plus qu'une plaisanterie, ou presque. Il faisait beau, les cinq lieues restantes furent couvertes d'autant plus vite que nous savions être impatiemment attendus par la famille Malfuson, sûrement inquiète puisque nous avons pris vingt-quatre heures de retard à Mametz. En ce début de mois de juin, le soleil était haut et chaud. Encore une fois j'ai pu profiter, pendant un quart de lieue vers le milieu du trajet, d'un petit repos sur le timon d'une charrette qui rentrait du foin. La nature était en fête autour de nous : les champs bruissaient de mille battements d'ailes d'insectes et les alouettes chantaient à gorge déployée.

En apercevant au loin les premières maisons de Brancourt-le-Grand, j'ai néanmoins involontairement ralenti le pas. Ton grand-père s'en est bien aperçu et il a compris ma petite appréhension. Quel accueil allait me réserver cette nouvelle famille ? Il me dit : « *Sois tranquille, mes sœurs vont te recevoir comme une des leurs et tu t'entendras très bien non seulement avec elles, mais aussi avec mes frères. Rappelle-toi aussi que tu vas retrouver ton frère Louis.* » C'est donc le cœur un peu rassuré que j'ai repris ma marche vers le but maintenant tout proche.

C'est le chien qui nous a accueillis le premier en courant vers nous en jappant et en frétilant de la queue. Les membres de la famille sont apparus ensuite à tour de rôle, alertés par les aboiements puis par les premières exclamations et embrassades.

« Madeleine, Nicolas, vous devez être fatigués » a dit ta grand-tante Madeleine, une sœur de mon Nicolas qui avait presque le même âge que lui, « Entrez, venez boire un peu d'eau fraîche et manger un morceau. »

Bientôt toute la famille Malfuson a été rassemblée autour de nous dans un joyeux brouhaha. Il y avait là tout d'abord Noé, le frère aîné de Nicolas, âgé de trente-six ans. Depuis la mort du père, c'était lui le chef de famille. Autour de l'aîné se pressaient Madeleine, Pierre, Antoine, Samuel et Jacques ses frères et sœurs plus jeunes. Un peu à l'écart, l'un près de l'autre, se tenaient mon frère Louis et Marie

Anne, la dernière sœur de Nicolas. J'étais particulièrement heureuse de revoir ce frère bien aimé. L'ambiance a tout de suite été très chaleureuse et je me suis tout de suite sentie en famille. J'ai donc fait ainsi connaissance de ceux avec qui j'allais vivre pendant de longues années.

Mais tout n'était pas réglé. Notre vœu était de voir notre mariage béni par un pasteur. Le voyage vers Tournai, vers l'étranger, restait donc à organiser. Il fallait compter environ vingt-cinq lieues pour aller et autant pour revenir. Cela ne me faisait pas peur, j'avais montré que j'étais capable de couvrir cette distance en venant depuis Heucourt. Mais la traversée de la frontière était une chose sérieuse qu'il fallait préparer. Ce n'est pas que cette frontière soit difficile à franchir. Elle n'est marquée ni par de hautes montagnes, ni par un grand fleuve, mais comme je te l'ai déjà dit, cette frontière, justement parce qu'elle était facile à franchir, était surveillée par des milliers d'hommes des régiments des garnisons de la Barrière d'un côté et par ceux des régiments du roi de l'autre. Ces derniers étaient pour nous les plus dangereux.

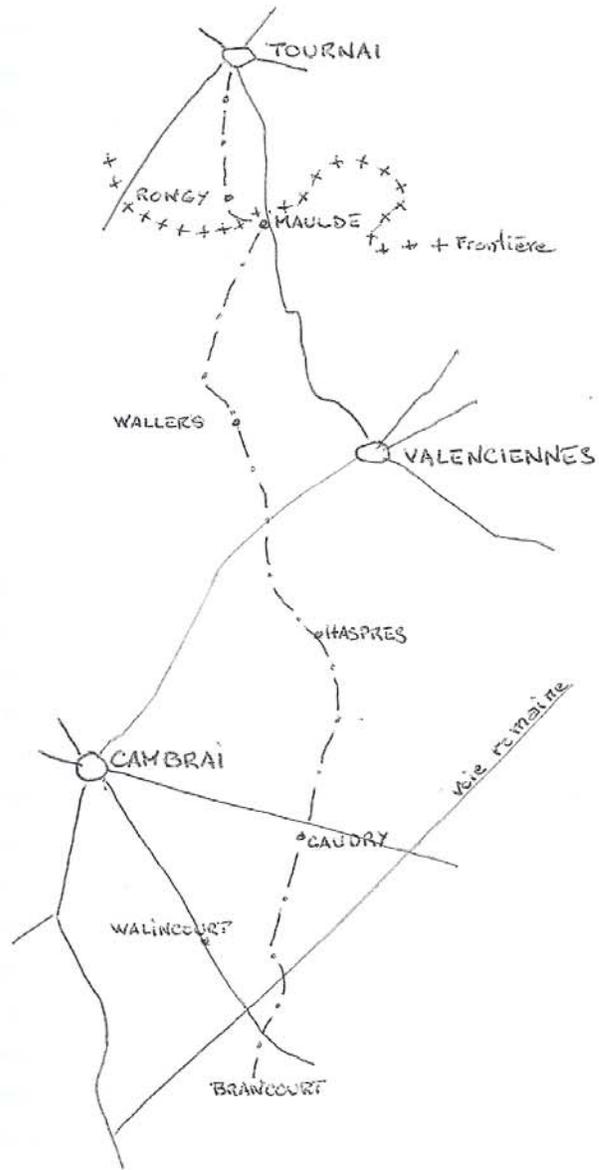
Pendant plusieurs soirées, le frère aîné de Nicolas et les anciens du Consistoire nous ont aidés à tracer nos étapes, nous ont donné les noms des gens à la porte desquels nous pourrions aller frapper en cas de besoin et nous nous sommes efforcés d'apprendre tous ces renseignements par cœur. Deux anciens nous ont signé un certificat attestant que Nicolas était membre de la communauté de Brancourt, notoirement engagé envers moi et personne d'autre. Nous avons soigneusement rangé ce papier avec les autres dans le creux du bâton de ton grand-père.

En cette longue soirée de juillet l'heure était avancée et le soleil d'or s'apprêtait à disparaître à l'horizon. Une fois de plus l'instant du coucher approchait, mais auparavant toute la famille devait se réunir pour une lecture de la Bible. Madeleine embrassa son petit-fils et lui dit que le récit était fini pour ce jour. Sans sentir l'avance de l'heure, le jeune Daniel avait écouté sa grand-mère avec toute l'attention dont il était capable. Il l'avait interrompue à plusieurs reprises mais il avait bien d'autres questions en réserve. Maintenant que l'heure du culte vespéral avait sonné, il aurait aimé poser ses questions, mais il n'était plus temps. Sa figure trahit sa déception et sa grand-mère s'en aperçut, mais elle ne le montra pas.

Ce soir-là, c'est Madeleine qui choisit le texte biblique et pour rasséréner l'enfant elle lui demanda d'en faire la lecture. C'était le psaume de David n° 101. Comme il l'avait appris, l'enfant lu lentement, en essayant de se pénétrer du sens des

paroles. Le père de Daniel fit un commentaire sur le verset 6 : « *Celui qui dit des mensonges ne subsistera pas en ma présence* ».

- Demain je te raconterai notre voyage à Tournai, dit la grand-mère.



Chemin de Brancourt-le-Grand à Tournai – Ech : ~ 1/400.000^e

Chapitre 6 : De Brancourt à Tournai et retour

Le lendemain était un dimanche. Dispensé de travaux de tissage, Daniel harcela sa grand-mère jusqu'à ce que celle-ci trouve un moment pour continuer son récit.

*

- Nous sommes partis de Brancourt le 7 juillet 1751 au matin. Il faisait un temps radieux, un beau temps d'été comme on en connaît dans ces régions, un temps encore plus beau qu'aujourd'hui. Le ciel était d'un bleu presque parfait, moucheté de quelques nuages blancs. L'air n'était pas encore chaud, mais promettait de le devenir au cours de la journée, peut-être même un peu trop pour ceux qui ont quelques lieues à avaler et dont les pieds s'échauffent dans les sabots.

Je me souviens très bien de la route que nous avons prise. Nous devions éviter Cambrai et Valenciennes et marcher presque droit vers le nord. Nous sommes passés par Prémont et Marez. Là nous avons traversé une ancienne route romaine, toute droite, qui mène de Saint-Quentin vers l'ancienne cité romaine de Bavay. C'est extraordinaire ce que savaient faire les Romains il y a si longtemps ! Les routes que l'on construit aujourd'hui ne sont guère meilleures !

Après Marez, nous avons pris des chemins de champs qui nous ont conduits au plus court à Bertry, puis à Caudry où nous savions pouvoir compter sur un accueil chaleureux dans la famille Baudouin. Le lendemain, par une journée moins belle que la précédente, nous avons continué notre chemin vers le nord par Quiévy, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Saulsoir et Haspres. C'était là une étape de cinq lieues, sans véritables difficultés, mais le soir nous étions heureux de pouvoir nous asseoir et nous reposer.

Le trajet du lendemain n'était pas plus long, de Haspres à Wallers. La journée du 9 juillet se présentait donc bien, mais pendant notre marche le ciel s'est de plus en plus couvert et nous avons été surpris aux environs de Denain par un orage formidable, tel qu'il peut en éclater en été quand les jours qui précèdent ont été bien chauds. Si bien que, lorsque nous sommes arrivés à Wallers, nos vêtements étaient transpercés, nous étions mouillés jusqu'aux os. Une fois de plus le ciel ne semblait pas vouloir s'arrêter de lâcher sur nos têtes ses torrents d'eau. Nous nous sommes

donc résolu à demander l'hospitalité dans la première ferme aperçue un peu avant l'entrée de Wallers. Nous étions bien sûr prêts à payer le gîte et le couvert.

Près de la porte d'entrée une niche dans le mur abritait une statue de la Vierge. Nous savions donc que nous étions dans une famille catholique. Cela n'avait rien d'étonnant puisque nous faisons étape dans un lieu non prévu. Cependant notre mésaventure précédente nous avait appris à rester discrets sur nos intentions réelles et, avant de pénétrer dans la ferme, nous nous sommes mis d'accord sur ce que nous raconterions. Nous sommes tombés chez des braves gens à qui nous avons dit que, jeunes mariés du Quesnoy, nous allions rendre visite à des parents à Orchies.

- Alors vous avez menti, s'exclama Daniel surpris ? Hier soir, dans la Bible on a lu...

- Oui, dit la grand-mère. On t'a appris que Dieu n'aime pas les menteurs, que c'est mal de mentir et cela est vrai, mais il y a des moments où cela est nécessaire. Je vais essayer de te donner un exemple. Imagine qu'un jour tu es seul à la maison et qu'un méchant homme se présente pour voler. S'il te demande où ton père cache ses économies, vas-tu lui dire : « *Elles sont dans une boîte sous la réserve de fil de lin ?* » Je pense que tu lui diras plutôt : « *Je ne sais pas* » ou bien « *Papa n'est pas riche et n'a pas d'économies, que je sache* ». Cette réponse est un mensonge, mais en ce cas, dire la vérité est plus grave de conséquences que de ne pas la dire.

L'enfant médita un instant sur ce qu'il venait d'entendre.

- Je crois que j'ai compris, murmura-t-il.

Madeleine reprit :

- Donc, ce jour-là, nous avons pris le repas du soir avec cette famille qui comportait quatre enfants. La mère de famille a rajouté en notre honneur une tranche de lard dans la soupe. Le père a dit quelques mots en latin en guise de *benedicite* et toute la famille a fait un signe de croix. Quant à nous deux, nous avons esquissé un geste maladroit qui ne devait pas ressembler à grand chose. Puis le père a saisi la miche de pain et a fait un autre signe de croix dessus avec son couteau avant d'en couper la première tranche. Nous étions un peu mal à l'aise...

À la fin du repas, me prenant à part, la brave fermière m'a dit : « *Ça ne m'étonnerait pas que vous soyez de ces jeunes huguenots qui vont se faire marier à Tournai. J'ai bien vu tout à l'heure que vous n'étiez pas familiarisés avec le benedicite et que vous ne saviez pas faire le signe de croix. Ne craignez rien, vous n'êtes pas les premiers à passer ici. Monsieur le curé nous dit souvent qu'il faut faire des bonnes œuvres pour aller au Paradis. Je pense en faire une en vous recevant à*

ma table plutôt qu'en vous dénonçant et en vous envoyant en prison. Après tout vous n'avez pas des têtes de criminels et comme il n'y a pas lieu de se confesser des bonnes œuvres que l'on fait, je ne dirai rien... »

C'est ainsi que, malgré nos efforts de discrétion, nous avons été démasqués par de braves gens à l'esprit ouvert qui se sont montrés généreux envers nous et je ne l'ai jamais oublié. Pour le coucher nous avons eu droit à dormir dans la grange, sur la paille, et ce gîte-là nous a été offert de bon cœur. C'est donc le 10 juillet au matin qu'après avoir payé nos repas nous avons repris la route sous un soleil franc, mais pas encore vraiment chaud vu l'heure matinale. Un petit vent du nord entretenait l'impression de fraîcheur.

De Wallers il nous restait environ trois lieues à parcourir avant d'arriver chez les Chotteau, fermiers à Maulde, lesquels devaient nous indiquer le meilleur moment et le meilleur endroit pour franchir la frontière. Nous avons parcouru cette petite distance sans encombre pendant la matinée, par des petits chemins permettant d'aller de Lecelles à Maulde sans emprunter la grand route de Valenciennes à Tournai.

Le village de Maulde est situé tout près de la frontière. De la maison des Chotteau on pouvait voir un petit corps de garde situé à la limite du pays. Il n'était pas question de passer à cet endroit, ni à proximité immédiate. Le père Chotteau nous conseilla de prendre à travers champs pour rejoindre le village de Rongy dont on apercevait le clocher, juste de l'autre côté de la frontière. Toutefois il nous a déconseillé de tenter le passage le jour même car il avait remarqué une activité militaire anormale depuis le matin. Une arrivée de militaires côté autrichien avait entraîné l'apparition d'autres militaires côté français. Tout l'après-midi nous avons pu observer les mouvements de ces soldats qui semblaient jouer à cache-cache.

Malgré notre hâte, nous avons donc dû patienter. Ce n'est que le lendemain de bon matin que nous avons quitté la maison des Chotteau, avec une fourche et un râteau à faner sur l'épaule, comme deux ouvriers qui vont œuvrer dans leur champ. Nous nous sommes dirigés vers Rongy sans encombres. Là, nous avons déposé nos outils dans la ferme qui nous avait été indiquée. Ses propriétaires, les Sourdeau, étaient fort habitués à ces passages et nous ont indiqué par où rejoindre la route qui va plein nord vers Tournai, située à seulement un peu plus de deux lieues.

Pour des gens de la campagne comme nous, entrer dans une grande ville a toujours quelque chose d'inquiétant. Il y a beaucoup de monde, on ne connaît

personne, les gens vous bousculent, il y a du bruit, les rues sont étroites, les chevaux passent à toute vitesse. Il est très difficile de se repérer, il y a de nombreuses rues, elles ont un nom mais il n'est écrit nulle part, bref, vivre en ville ne semble pas du tout attirant. Mais ce n'était pas pour y vivre que nous venions à Tournai, c'était pour y trouver le pasteur de la garnison. Nous avons donc abordé un militaire en lui demandant de bien vouloir nous dire où nous pourrions trouver un officier. Ce militaire semblait ne pas bien comprendre ce que nous disions et parlait un dialecte auquel nous ne comprenions nous-mêmes pas grand chose, mais il nous conduisit jusqu'à la maison d'un lieutenant à qui nous avons exposé le but de notre voyage.

Un éclat de rire jovial a été sa première réponse. Puis, avec un fort accent flamand, il nous a dit qu'il connaissait bien le pasteur Palairet et nous a fait accompagner jusque chez lui par un soldat. Le pasteur Palairet était un homme tout habillé de noir, à l'aspect un peu sévère, mais ses yeux étaient si bienveillants que nous nous sommes vite sentis en confiance. Pour l'heure il était occupé à discuter avec un homme assez âgé qu'il nous a présenté comme étant monsieur Davaine, ancien de l'Église. Il s'est interrompu et s'est enquis du but de notre visite. Nous lui avons tendu les certificats que nous avaient remis les Consistoires d'Heucourt et de Brancourt et nous lui avons demandé s'il pouvait nous marier le jour-même avant midi, pour nous permettre de rentrer en France avant le soir. Habitué à ce genre de demande, il a hoché la tête affirmativement avec un sourire entendu. Comme nous avions besoin de deux témoins, monsieur Davaine et le militaire qui nous avait accompagnés ont proposé de nous rendre ce service. C'est ainsi que nous avons été mariés, sans tambour ni trompette, devant une assistance réduite à un militaire et un ancien de l'Église de Tournai.

Le « oui » que nous avons prononcé devant le pasteur n'était que la répétition de celui que nous avons échangé à Heucourt devant ma mère et confirmé devant le notaire d'Airaines. Je ne doute pas que Dieu ait entendu notre engagement à Tournai mais, Lui qui voit tout et entend tout, je ne doute pas non plus qu'Il ait entendu nos « oui » précédents. Instinctivement j'ai mis ma main dans celle de mon jeune mari quand le pasteur a dit : « *Vous êtes unis devant Dieu et devant les hommes, pour le meilleur et pour le pire* ». J'entends encore cette phrase qui nous a aidés à rester unis et forts dans les mauvais jours, car nous avons eu notre lot, comme chacun.

Daniel se leva et se dirigea vers la cruche en grès où l'on conservait l'eau.

- Il fait chaud, dit-il, veux-tu un verre d'eau ?

Madeleine accepta avec reconnaissance car elle avait la bouche sèche d'avoir tant parlé.

- Est-ce que tu t'es mariée dans une belle église, comme les catholiques, questionna Daniel ?

- Je ne me souviens plus du tout du bâtiment dans lequel a eu lieu la cérémonie. Il me semble pourtant qu'il était de grandes dimensions, mais cela tient sans doute au fait que nous n'étions que cinq personnes à l'intérieur. Je ne me rappelle ni l'aspect extérieur, ni l'aspect intérieur. Je ne revois que le gros registre recouvert de cuir noir, posé sur une grande table en chêne ciré, dans lequel le pasteur a consigné notre mariage et sur lequel il nous a fait signer. Après la signature du registre, il nous a remis un certificat attestant notre mariage.

Quand je suis sortie de là, j'étais sur un petit nuage. Si, en entrant dans la ville, j'étais un peu inquiète, après la cérémonie, en revanche, j'étais parfaitement sereine, presque inconsciente. Je donnais le bras à mon mari et il me semblait que, grâce à la bénédiction de Dieu, il ne pouvait plus rien nous arriver de mauvais. Pour nous remettre de nos émotions nous sommes allés dans une auberge et avons demandé à manger. Je me souviens qu'il y avait une salade de chicons, légume auquel je n'étais pas accoutumée à Heucourt.

Après le repas nous avons repris la route de Rongy et nous avons à nouveau frappé à la porte de la ferme des Sourdeau. Nous avons récupéré nos outils, remercié ces braves gens et, à l'heure où les paysans rentrent des champs vers leur ferme, nous avons gentiment retraversé la frontière et regagné la maison des Chotteau à Maulde, comme deux bons ouvriers.

Enfin, après une nuit reposante, levés de bon matin, nous sommes repartis en faisant exactement le chemin inverse de l'aller. Mais la vie réserve des surprises là où on ne les attend pas ! Nous n'avions fait qu'une demi-lieue depuis Maulde quand nous avons aperçu un petit groupe de cavaliers au loin, en haut d'une côte, se dirigeant vers nous. Il nous a semblé qu'en nous apercevant ils prenaient le trot. Munis d'un pressentiment, nous nous sommes dirigés, sans hâte excessive mais sans perdre de temps, vers un bois voisin et, profitant d'un moment où un creux de la route nous cachait à la vue de ces cavaliers, nous avons couru pour nous mettre à couvert.

Nous nous sommes enfoncés aussi vite et aussi loin que possible et quand nous avons entendu les sabots et les hennissements des chevaux à la lisière du bois, nous nous sommes dissimulés aussi bien que possible sous nos vêtements sombres, comme des animaux qui comptent sur la couleur de leur pelage et leur immobilité pour passer inaperçus des chasseurs. Nous pouvions entendre et parfois comprendre les voix. C'était bien des militaires en patrouille. Ils nous avaient aperçus de loin et nous cherchaient, mais ils ne nous ont pas vus et au bout d'un moment qui nous a semblé très long, ils se sont éloignés vers la frontière, donc dans la direction opposée à la nôtre.

Nous sommes restés immobiles un long temps, craignant un piège, puis nous avons repris notre marche. Nous avons continué un moment notre chemin à travers bois vers le sud, avant de retrouver champs et chemins jusqu'aux premières maisons de Lecelles. Tu peux imaginer combien nous étions soulagés et joyeux après cette chaude alerte.

Il était encore relativement tôt, malgré le temps perdu. Nous avons continué notre chemin vers Hasnon et Wallers. Nous avons décidé de demander une nouvelle fois l'hospitalité à la famille qui nous avait hébergés sur le chemin de l'aller. En traversant la forêt de Raismes, nous avons eu l'œil attiré par un véritable tapis de fraises des bois. J'ai proposé d'en faire une ample cueillette et de l'offrir à nos hôtes. Mon Nicolas a donc coupé quelques petites branches de noisetier, j'ai tressé quelques joncs et en peu de temps nous avons fait un petit panier dont nous avons garni le fond de grandes feuilles de châtaigner avant d'y déposer notre récolte. C'est donc en fin de soirée, à l'heure où les vaches rentraient des champs pour la traite, que nous nous sommes présentés à la ferme où nous avons été si bien accueillis quelques jours plus tôt. Ces braves gens semblaient visiblement très heureux de nous revoir et leur réception fut des plus chaleureuses.

Lorsque nous lui avons offert notre cueillette parfumée, la fermière a vite confectionné une pâte à tarte et l'a fait cuire dans son four à pain pendant le dîner. Ce bon dessert a réjoui toute la famille.

Daniel se leva d'un bond.

- Ah, je comprends, s'exclama-t-il, c'est pour cela que tu fais une tarte à chacun de tes anniversaires de mariage !

La grand-mère se sentit heureuse de la compréhension de son petit-fils.

- Tu as tout compris, précisa-t-elle et elle poursuivit son récit.

Les fermiers de Wallers n'ont pas manqué de nous poser des questions sur notre voyage et en particulier sur la traversée de la frontière. Nous y avons répondu sans détour, mais toutefois sans citer personne et sans risquer de compromettre ceux qui nous avaient aidés. Après le souper, la fatigue et les émotions aidant, nous nous sommes écroulés dans la grange. Je crois que le tonnerre ne nous aurait pas réveillés.

Le reste du voyage de retour à Brancourt s'est effectué sans histoire et ne mérite pas d'être raconté. Quand nous sommes arrivés à un quart d'heure de marche de la maison, la joie brillait certainement dans nos yeux et nous avons oublié notre fatigue. Après tous ces jours de marche et ces émotions en tous genres, nous avons hâte d'arriver, de souffler, de raconter.

Comme à ma première arrivée, c'est le chien qui nous a fait fête le premier. Les hommes n'étaient pas à la maison, comme le temps était au beau ils aidaient les voisins dans leurs récoltes. Il a donc fallu attendre leur retour pour que la maisonnée soit complète. Noël, le frère aîné de Nicolas, sobre de paroles comme toujours, a posé une seule question : « *Tout s'est-il passé sans ennui ?* » Pour toute réponse, mon Nicolas a déboîté le sommet de son bâton ferré. D'un creux profond d'environ trois pouces il a tiré un papier roulé qu'il a posé sur la grande table en bois. C'était notre certificat de mariage.

Madeleine s'interrompit. Elle alla à nouveau fouiller dans ses bagages et en ramena un papier jauni et un peu déchiré à l'endroit des pliures. Elle le posa devant son petit-fils. Daniel se pencha pour lire pendant qu'elle enchaînait.

- Comme toi aujourd'hui, tous ceux de la famille se sont alors penchés pour lire ce texte :

« Nous soussignez certifions, conformément à ce qui se trouve écrit dans nos Registres, que le 11 juillet 1751 Nicolas Malfuson, du village de Brancourt, élection de Saint-Quentin, et Madeleine Delassus, du village de Heucourt, élection d'Abbeville, tous deux Généralité d'Amiens, ont été mariez dans nôtre Église.

Fait à Tournay en Consistoire le même jour 11 juillet 1751.

Les conducteurs de l'Église wallonne de la garnison de la dite ville et pour tous »

En plus des deux nôtres, tu peux déchiffrer les signatures de Jean Baptiste Davaine, l'ancien, J.L. Van Robais, le militaire, et Palairet, le pasteur. Il y a en bas un cachet sur lequel tu peux lire **DOMINE SUPRARUPEM**.

- Qu'est ce que cela veut dire ? demanda Daniel en pointant du doigt les deux derniers mots.

- Je ne sais pas trop, répondit Madeleine, c'est du latin. J'ai demandé une fois à un pasteur de me traduire ces deux mots et il m'a dit quelque chose comme : « *Ô Dieu, tu es ma forteresse* ».

- C'est une belle phrase, remarqua Daniel.

- Cela pourrait devenir ta devise, suggéra Madeleine, qui reprit.

Ce jour-là, jour de notre retour à Brancourt, la famille Malfuson a lu le document dans le plus grand silence. Puis la tension s'est libérée et les conversations ont repris en tous sens dans un joyeux brouhaha. Il a fallu la voix forte de la maîtresse de maison pour ramener un peu de calme : « *C'est aujourd'hui jour de fête. Je vais servir le souper sans tarder et, pendant le repas, les voyageurs pourront nous raconter leurs aventures. Cela pourra toujours servir d'enseignements aux prochains qui iront à Tournai.* »

Madeleine s'arrêta et, s'adressant à son petit-fils, elle lui dit :

- C'est ainsi que se termine l'histoire proprement dite de mon mariage, histoire que tu m'avais demandé de te raconter. Demain, si tu le veux, j'ajouterai quelques mots pour compléter car, pour ce soir, il est temps d'aller écouter ton père qui va faire le culte et ensuite de se mettre au lit.

Chapitre 6 : Naissance d'une tradition

Lorsque Madeleine fut prête à reprendre son récit, Daniel était assis occupé à écosser des haricots. Elle vint s'asseoir près de lui et proposa de l'aider tout en terminant son histoire. L'enfant se réjouit de ce renfort qui diminuait la durée de son travail et écouta sa grand-mère tout en poursuivant son travail.

- À mon premier anniversaire de mariage, il m'est venu à l'idée de faire une tarte en souvenir de celle que nous avons mangée un an plus tôt chez les fermiers de Wallers. La fin du printemps avait été froide, l'été était tardif et les fraisiers du jardin étaient couverts de fruit. Les fraises n'avaient bien sûr pas le parfum des fruits des bois et, comme ton grand-père était taquin, il a prétendu que la tarte de l'année précédente était meilleure. C'était d'ailleurs vrai. J'ai continué d'année en année à faire une tarte aux fraises le 11 juillet, essayant chaque fois que possible de trouver des fraises des bois pour faire plaisir à mon Nicolas. C'est ainsi qu'est née cette tradition dont tu as pu constater qu'elle dure encore.

Les voyages à Tournai, quant à eux, ont encore continué pendant une trentaine d'années. Mon fils aîné, ton oncle Jacques, et sa femme, ta tante Marie Anne s'y sont mariés plus de vingt ans après moi. Par la suite, avec l'édit de Tolérance dont je t'ai déjà parlé, la situation des protestants a sensiblement évolué et il est devenu possible de se marier comme on l'entendait, sans passer devant un curé et sans subir une messe. Ma plus jeune fille, ta tante Marie Louise, qui a épousé Pierre Caron, n'a pas eu besoin de faire le trajet de Tournai. Elle a été mariée par un pasteur à Hargicourt, peu de temps avant l'avènement de la République. Le certificat du pasteur lui sert d'acte officiel mais, pour le moment ce mariage n'est inscrit sur aucun registre d'état civil. Les choses mettent souvent du temps à se normaliser après de grands changements.

Je ne regrette pas cette époque difficile, même si les épreuves subies en commun sur le long chemin qui menait à Tournai forgeaient la solidité des couples comme le feu du forgeron soude deux morceaux de fer. Aujourd'hui la vie est plus facile, au moins dans ce domaine. Par contre la guerre nous menace comme elle nous menaçait jadis car nous sommes malheureusement sur le chemin traditionnel des

invasions. Mais en matière religieuse, il faut bien reconnaître que la République nous a apporté une liberté que nous ne connaissions plus depuis longtemps. En outre elle nous a donné l'égalité des droits. Maintenant nous pouvons pratiquer tous les métiers, même ceux qui étaient réservés aux catholiques. Par exemple, quand tu seras grand, tu pourras choisir d'être notaire ou officier, même en restant protestant, à condition d'être assez intelligent et travailleur.

Il n'empêche que l'exode provoqué par les persécutions a vidé nos contrées de leurs protestants. On m'a dit que dans les temps anciens, il y avait parmi nos coreligionnaires beaucoup de nobles, d'avocats, de notaires et autres gens de robe, beaucoup d'artisans. Maintenant il ne reste que quelques foyers dispersés de paysans et de mulquiers. Les temples sont à reconstruire, les pasteurs à former, rien ne sera plus jamais comme avant. Mais il est né dans nos campagnes un sentiment de solidarité entre huguenots. Je me sens fière d'appartenir à cette minorité, souvent plus instruite que la moyenne, qui fonde ses valeurs sur le travail et l'honnêteté. Nous savons nous forger une opinion par nous-mêmes et garder un œil critique. Pour nous, la conscience passe avant l'obéissance aveugle. Certes, nous ne formons pour le moment qu'une petite population, mais nos enfants et petits-enfants auront vite fait de la faire progresser.

Je souhaite que tu te souviennes longtemps de cette histoire, qu'elle t'inspire du respect pour tes aînés et pour ce qu'ils ont subi. Garde toujours ta foi, ta liberté de jugement, mais n'oublie pas que les autres ont aussi le droit de penser autrement que toi.

Postface

L'histoire du protestantisme picard est globalement méconnue, non seulement par l'histoire générale, mais également par le protestantisme français lequel a glorifié surtout la résistance armée du Midi, visible et attestée, résistance qui a causé quelques soucis au pouvoir royal.

Quelques auteurs se sont intéressés à ce protestantisme picard, tels Louis Rossier⁴, Alfred Daullé⁵ ou Paul Beuzart⁶. Ils ont fait un important travail d'historiens. Le premier a tracé la trame générale du protestantisme dans le département de la Somme, les deux autres se sont plus focalisés sur des histoires locales. Il en ressort que les protestants picards furent nombreux.

Les sources qui subsistent sont loin d'être négligeables. Toutefois la mise en parallèle des renseignements se heurte à de nombreux obstacles. En effet, l'orthographe du même nom de famille n'est pas la même sous la plume d'un curé picard ou sous celle d'un pasteur londonien. Un nom de village prononcé par un Picard devant les oreilles d'un pasteur hollandais ou allemand prend parfois une forme surprenante ! Enfin certains actes du Refuge sont extrêmement succincts et mentionnent simplement une origine *de Picardie*. Grâce à l'informatique, il est possible aujourd'hui de vaincre un certain nombre de ces difficultés, de reconstituer des familles, d'offrir aux généalogistes de France ou aux descendants d'émigrés pour la foi dispersés à travers le monde la possibilité de reconstituer une partie de leur histoire familiale.

Calvin, né à Noyon, est bien sûr le Picard protestant le plus connu, même si on lui associe plus souvent le nom de Genève que celui de sa ville natale. En dehors de ce personnage emblématique, la Picardie a donné au protestantisme français quelques figures éminentes dans un passé récent. Elisée Lacheret, président en 1905

⁴ Louis Rossier : *Histoire des protestants de Picardie, particulièrement de ceux du département de la Somme* – Paris 1861.

⁵ Alfred Daullé : *La Réforme à Saint-Quentin et aux environs, du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle* – Le Cateau 1901.

⁶ Paul Beuzart : *Parfondeval, une petite Église protestante en Picardie 1524-1924*.

de la *Commission permanente des Églises réformées de France* et en tant que tel acteur militant du protestantisme en faveur de la loi de séparation des Églises et de l'État, est issu d'une famille de Serain (Aisne). Il descend aussi de la famille Delassus d'Heucourt, dont il est question dans ce récit. Par ailleurs on peut citer André Trocmé, qui s'est illustré au Chambon-sur-Lignon au cours de la seconde Guerre Mondiale et a mérité le titre de *Juste parmi les nations*. Il est né à Saint-Quentin, ses ancêtres sont originaires d'Hargicourt (Aisne) et alliés aux Drancourt de Templeux-le-Guérard (Somme). Plusieurs membres de ces familles ont en leur temps pris la route de Tournai pour aller se marier.

Mes enfants, à qui cette petite nouvelle est dédiée, sont par leur mère descendants des familles Delassus, Drancourt, Née et de Visme évoquées brièvement dans ce texte.